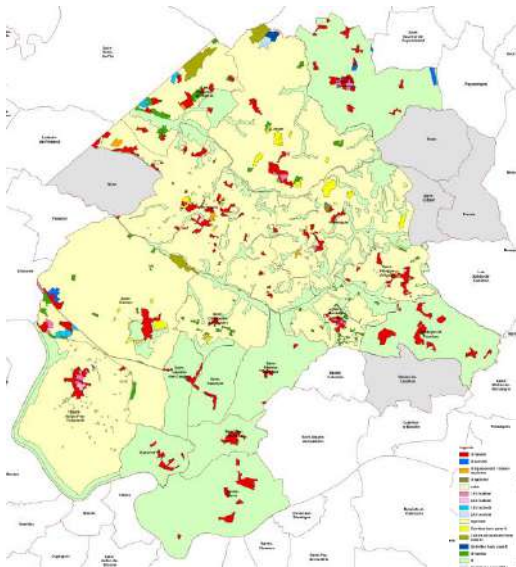


**Maître d'ouvrage : CdC GRAND SAINT-EMILIONNAIS (33)**

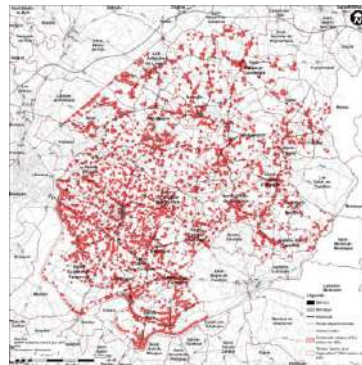
**Mission : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

**Equipe :** METROPOLIS, atelier d'urbanisme (mandataire) / CHARLOT, paysagiste / LE MAIRE, architecte / CODE, conseil développement-économique / BIOTOPE, environnement

**Calendrier :** Approbation en janvier 2018



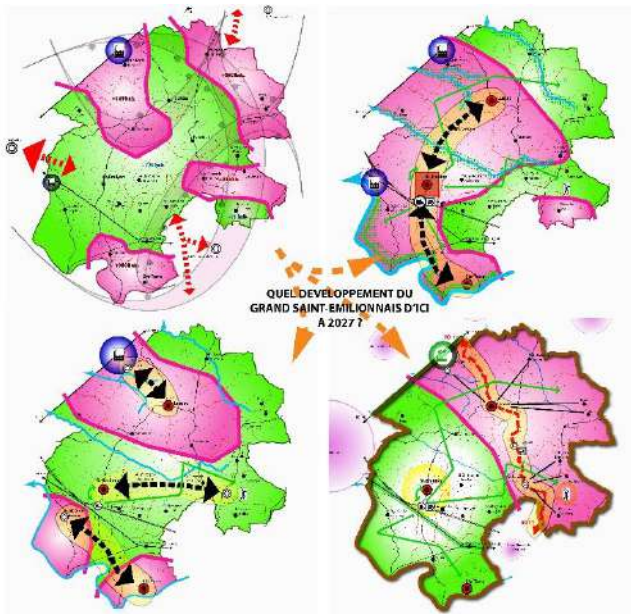
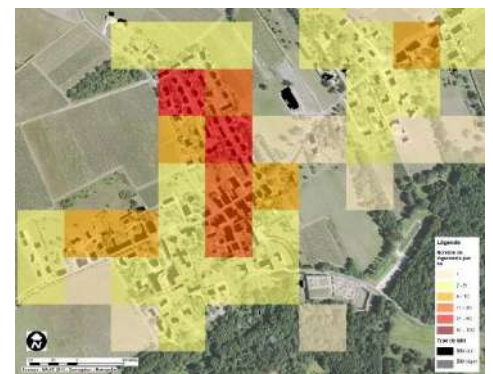
La Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais est née récemment (en 2013) de la fusion de deux anciennes Communautés de Communes. Dans ce cadre, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal représente l'opportunité de mise en œuvre d'un projet territorial dans des dimensions nouvelles.



Ce travail doit se faire dans un contexte particulier où la notion de patrimoine, au-delà du secteur de la juridiction de Saint-Emilion classé UNESCO, est prédominante dans un périmètre beaucoup plus vaste et qui repose à la fois sur les dimensions paysagères, urbaines et architecturales.

Numérisation des documents d'urbanisme actuels pour procéder à leur bilan quantitatif et qualitatif

Comment aborder la notion de densité sur une commune rurale ?  
Quelles sont les formes urbaines de référence sur un territoire où l'image et le patrimoine sont les garants d'une qualité du cadre de vie ?



Il ne s'agit pas pour autant de faire de ce territoire un musée. Quatre priorités majeures ont été définies :

- la bonne prise en compte du caractère exceptionnel du territoire ;
- diversifier les potentialités de développement économique du territoire ;
- lutter contre la déprise démographique ;
- lutter contre la vacance importante des logements.

